

GREFFE

06 FEV. 2006

De: Dominique Neuman [energie@mlink.net]

Envoyé: 6 février, 2006 07:31

REGIE DE L'ENERGIE
MONTREAL

À: Greffe

Cc: Me Yves FRÉCHETTE (Contentieux Hydro-Québec); Me André TURMEL (Fasken Martineau Du Moulin); Nathalie Cloutier; AIEQ (Association de l'industrie électrique du Québec); gсарault@heenан.ca; grame@videotron.ca; Me Stéphanie LUSSIER (Option Consommateurs); jeanlacroix@videotron.ca; sabourin@aecl.ca; Me Jocelyn B. ALLARD (Gaz Métropolitain); ptourigny@lafortuneleduc.com; Me Franklin GERTLER et associés (2002); Me Éve-Lyne FECTEAU (Rivest Schmidt); Me Claude TARDIF (Rivest Schmidt); Me Steve CADRIN (UMQ); Yves HENNEKENS; André BÉLISLE (AQLPA 2004); Jacques FONTAINE; Richard MASSICOTTE; Joëlle PETIT (Stratégies Énergétiques); M. Jean-Claude DESLAURIERS (2003); Mme. Cristina ROMANELLI

Objet: R-3550-2004 Re Demande de rectification

Chère Consoeur,

Il nous fait plaisir de vous informer que l'argumentation de SÉ-AQLPA relative à sa demande de rectification de décision au dossier R-3550-2004 pourra être déposée, avec les copies des autorités à son soutien, d'ici le lundi 13 février 2006.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consoeur, de recevoir l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Dominique Neuman, LL.B.

Pour l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.)

1535, rue Sherbrooke Ouest

Rez-de-chaussée, Local Kwavnick

Montréal (Qué.)

H3G 1L7

Téléphone 514 849 4007

Courriel: energie@mlink.net